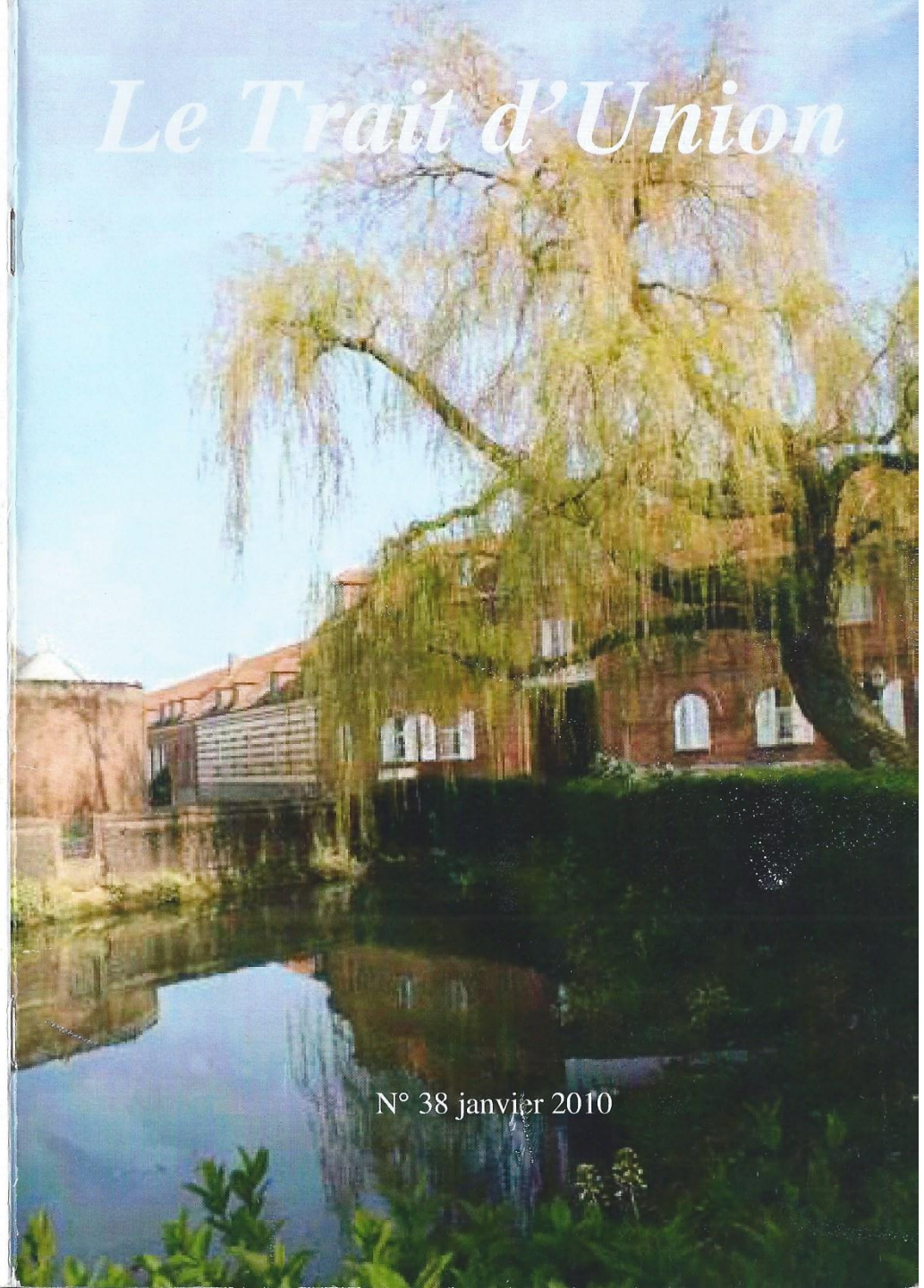


*Allonville*  
*année 2010*

Le Trait d'Union 2010  
Rédaction : Mairie d'Allonville  
Gravure, Impression : Graphishop, Abbeville  
Tirage : 320 exemplaires / vente et reproduction interdites

# *Le Trait d'Union*



N° 38 janvier 2010

\* \* \* \* \*

\*

\*

\*

\*

## Le Mot du Maire

Comme le veut la tradition, je dois en cette fin d'année 2009, faire le bilan de l'année écoulée et vous faire part des projets pour 2010.

En 2009, les travaux qui ont pesé le plus lourd sur notre budget communal sont sans nul doute ceux réalisés sur les trois classes de notre école. La priorité étant bien entendu la reprise des fondations en sous œuvre de la classe située derrière la Mairie afin de permettre le comblement efficace et durable de la cavité découverte dans l'entrée. En plus de ces interventions obligatoires, le carrelage de l'entrée, le plafond et l'éclairage de la classe ont été remplacés. Une issue de secours a été créée et la porte d'entrée changée. Dans les autres classes, l'ensemble des peintures, un plafond et l'éclairage ont été refaits. L'ensemble de ces réalisations d'un montant de 69 049 € a été intégralement pris en charge par la commune car l'Etat et le Département ne subventionnent plus les travaux sur les écoles, sauf dans le cas d'investissement pour la création ou l'extension de RPC (Regroupement Pédagogique Concentré).

L'effacement de l'ensemble des réseaux aériens et la mise en place des infrastructures souterraines (Gaz, Tout à l'égout) étant désormais terminés pour l'ensemble de la commune, les travaux de réfection et de finition de voirie ont pu être réalisés. La charge communale d'enfouissement des réseaux et de mise en place de l'éclairage public de la rue des Auges est de 195 714 €. Le revêtement de chaussée a été pris en charge par le Conseil Général. Quant à la Ruelle c'est Amiens-Métropole qui a financé l'opération dans sa totalité. Le coût de l'effacement des réseaux et de l'éclairage public est de 176 143 €. Le montant de la réfection de la chaussée et la création des trottoirs est de 181 500 €. En plus de la remise en état de la chaussée, des trottoirs ont été créés, afin d'assurer la sécurité des usagers et notamment de permettre aux parents d'accompagner leurs enfants en

toute sécurité au parc de jeux. De plus la largeur de la chaussée a été réduite afin d'essayer, par ce moyen, de réduire la vitesse des automobilistes.

Sept logements aidés qui viennent compléter les dix huit de la résidence du château et les deux créés dans le presbytère par la SIP ont été inaugurés le mercredi 2 décembre 2009. Si on ajoute à ceux-ci, celui réalisé par la municipalité lors de la transformation du logement de fonction des instituteurs, en Mairie, nous obtenons un total de vingt huit logements locatifs aidés. Ce qui nous amène à environ 10% du nombre de foyers du village.

Pour ce qui est des projets, les plus importants et ce jusqu'à la fin du mandat, sont la salle multifonction et la remise en état du maximum de voiries communales du village.

En ce qui concerne la salle polyvalente, nous venons de valider l'APS (Avant Projet Sommaire) et de passer à la phase APD (Avant Projet Détaillé). Dès que nous connaissons avec précision l'estimation du coût de ce projet et que nous l'aurons validé, nous procéderons au dépôt de permis de construire.

Pour ce qui est des voiries, la priorité du moment est le chemin du Coquet (situé entre la rue du Moulin et la RD919) qui a subi les outrages des fortes gelées de l'hiver dernier et pour lequel une consultation a été lancée. En option, il est demandé la réfection en enrobé à froid de la rue du Moulin et du chemin du Coquingard. Si la proposition des entreprises est conforme à notre attente, nous réaliserons la totalité des travaux, sinon nous nous contenterons pour 2010 du chemin du Coquet et peut-être de la rue du Moulin.

L'importance des travaux que nous serons en mesure de réaliser dans les années à venir dépend des financements que nous pourrions obtenir des différents partenaires tels que l'Europe, l'Etat, la Région, le Département et Amiens-Métropole.

Les différentes réformes en cours au niveau de l'état ne manqueront pas d'amener des modifications sur notre capacité d'action et de financement de nos projets.

En effet la réforme de la taxe professionnelle amène des incertitudes quant aux recettes que nous percevrons dans les années à venir. Le résultat du prochain recensement, qui aura lieu en 2010, devrait mettre en évidence une augmentation sensible de notre population. Celle-ci permettra, une progression du montant de la Dotation Global de Fonctionnement et d'Equipement, versée par l'Etat et calculée au prorata du nombre d'habitants.

J'espère que nous pourrons rapidement connaître les incidences de ces réformes sur nos recettes afin de nous permettre de continuer à gérer sereinement notre village. Dans cette attente il est nécessaire de faire preuve de sagesse et de prudence dans la gestion.

*Pour conclure, je remercie les Présidents d'associations, les membres bénévoles de la bibliothèque pour le travail qu'ils effectuent au quotidien au service de la population et je vous présente au nom du Conseil municipal et de l'ensemble des employés communaux, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour l'année deux mille dix.*

*Le Maire*

*Dominique Capart*

\* \* \* \* \* Informations communales

\*

\*

\*

## Les Commissions du Conseil Municipal

### Commission ALSH :

Le dictionnaire « Le Petit Robert » nous renvoie, pour l'adjectif « périscolaire », à la définition suivante : « complémentaire de l'enseignement scolaire ».

Le domaine scolaire est assez facile à cerner avec un lieu (l'école), une vocation (la transmission des savoirs), des programmes bien délimités, un caractère obligatoire...

La situation est beaucoup plus compliquée pour le périscolaire.

Au sein du projet éducatif municipal, sa vocation a toujours été d'offrir à tous les enfants une source supplémentaire d'éveil et d'épanouissement. Mais l'évaluation des résultats obtenus dans ce domaine est bien plus difficile que dans celui de la transmission des savoirs. Et, bien sûr, les activités périscolaires ne sont pas obligatoires, même si dans les faits, les conditions de travail et de vie de beaucoup de parents ne leur laissent, au moins pour certains d'entre eux, guère le choix.

Aussi, au cours de l'année 2009, l'accueil de loisirs sans hébergement nous a montré l'importance de la qualité de cette offre de service à laquelle la municipalité s'efforce de répondre malgré des moyens parfois limités (locaux, personnel remplaçant).

Cette année, nous avons été confrontés au départ d'Amélie Marmeleira, directrice remplaçante. Nous avons opté pour un fonctionnement alternatif pendant le centre de l'été avec la disponibilité d'Obéline Paris, qui de par son statut de professeur des écoles stagiaire, a bénéficié d'une dérogation de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports pour exercer de plein droit, non plus la fonction d'animatrice diplômée BAFA comme à l'accoutumée, mais bien celle de directrice du centre de loisirs ; nous la remercions d'ailleurs encore une fois d'avoir, à la fois, eu la volonté de répondre positivement à nos besoins, et la faculté d'assumer autant de responsabilité administrative et financière après une année d'étude et de pratique de son métier.

La mise en place d'un corps de services permanents étant à l'évidence un des éléments indispensables à la réalisation de ce service de qualité, la gestion et l'organisation de l'ALSH sont depuis la rentrée sous la responsabilité de l'association Léo Lagrange, forte de son expérience dans des communes similaires à la notre. Aujourd'hui encore, une nouvelle directrice s'est installée au cœur de nos projets : Cindy Talby, soutenue par l'équipe en place, Corinne Duquenne et

Danièle Durez, est à l'écoute aussi bien des enfants, des parents, mais aussi des administrés de notre commune qui souhaiteraient apporter à son équipe et aux enfants qui les entourent, une expérience nouvelle. Le but de ce soutien administratif n'est pas seulement de diminuer les charges de travail qui incombaient à la commune mais bien celle d'améliorer la qualité de service et sa diversité.

Comme vous pouvez le constater, cette année 2009 a été une année de prise en main des responsabilités qui sont les miennes depuis la démission de l'ancien adjoint au maire chargée de la commission loisirs ; cette 1ère expérience me porte parfois mais aussi me pèse à d'autres moments de par ma volonté de répondre à vos attentes ; je remercie ceux qui s'efforcent de trouver des solutions qu'il n'est malheureusement pas toujours possible de retenir et vous réitère mon entière disposition.

Sabine VIVES Y CARBONELL

#### Commission Ecole :



#### PAGE D'ECRITURE

Deux et deux quatre  
Quatre et quatre huit  
Huit et huit font seize  
Répétez dit le maître  
Deux et deux quatre  
Quatre et quatre huit  
Huit et huit font seize  
Mais voilà l'oiseau lyre  
Qui passe dans le ciel  
L'enfant le voit  
L'enfant l'entend  
L'enfant l'appelle:  
Sauve-moi  
Joue avec moi  
Oiseau !  
Alors l'oiseau descend  
Et joue avec l'enfant

Deux et deux quatre  
Répétez ! dit le maître  
Et l'enfant joue  
L'oiseau joue avec lui  
Quatre et quatre huit  
Huit et huit font seize  
Et seize et seize qu'est ce qu'ils font  
Ils ne font rien seize et seize  
Et surtout pas trente deux  
De toute façon  
Et ils s'en vont  
Et l'enfant a caché l'oiseau  
Dans son pupitre  
Et tous les enfants  
Entendent sa chanson  
Et tous les enfants  
Entendent la musique  
Et huit et huit à leur tour s'en vont  
Et quatre et quatre et deux et deux  
A leur tour fichent le camp  
Et un et un ne font ni une ni deux  
Un et un s'en vont également  
Et l'oiseau-lyre joue  
Et l'enfant chante  
Et le professeur crie  
Quand vous aurez fini de faire le pitre  
Mais tous les autres enfants  
Ecoutent la musique  
Et les murs de la classe  
S'écoulent tranquillement  
Et les vitres redeviennent sable  
L'encre redevient eau  
Les pupitres redeviennent arbres  
La craie redevient falaise  
Le porte plume redevient oiseau

Jacques PREVERT



La référence à Prévert s'arrêtera à cette poésie et je me garderai bien de faire un "inventaire" de l'année 2009. Néanmoins, il convient de s'attarder un peu sur les points suivants:

◇ Le 1er semestre 2009

• La classe située derrière la mairie a nécessité, suite à l'affaissement du sol de l'entrée, des travaux conséquents qui ont été terminés, comme l'engagement en avait été pris, avant la rentrée scolaire de septembre 2009



• Le début de chaque année est marqué par l'élaboration de la carte scolaire. Le constat déjà effectué de l'augmentation prévisible du nombre des écoliers, consécutivement à l'arrivée de nouveaux habitants, s'est confirmé de manière forte. Le manque de locaux supplémentaires, adaptés à un accueil des élèves dans de bonnes conditions, a conduit à soumettre à l'académie une solution inédite, celle d'un partenariat ponctuel avec la commune voisine de Poulainville. Cette proposition de scolariser à Poulainville les enfants les plus âgés (soit les CM1 et CM2) a été validée par M. l'inspecteur d'académie (cf. à ce sujet l'information de Monsieur le Maire en date du 23 février 2009).

◇ Pendant les vacances

La période estivale est propice à la réalisation des travaux nécessaires dans les locaux scolaires. Cette année, le "chantier" a été important avec la réfection des plafonds dans deux classes et des peintures dans toutes les classes. C'est donc dans des salles aux couleurs claires et agréables, choisies par leurs enseignantes, que les enfants ont été accueillis en septembre.

◇ La rentrée 2009-2010

Treize jeunes allonvillois et allonvilloises ont intégré les cours de CM1 et CM2 de Poulainville.

• A Allonville, l'effectif de l'école est de 65 élèves.

Classe de Mme Sara (PS-MS)	28 élèves
Classe de Mme Carpentier (GS-CP)	22 élèves
Classe de Mme Miannay, directrice (CE1-CE2)	15 élèves

.../...

• Lors du conseil d'école du 10 novembre, Mme la Directrice a fait part des différents projets.

L'équipe enseignante a déposé un Contrat Local d'Education Artistique (CLEA) intitulé "S'exprimer à travers les arts du cirque".

Dans le cadre d'un projet "poésie", M. Jean Foucault, poète, est intervenu auprès des élèves de CE1-CE2; dans la continuité de cette intervention, une soirée poésie musicale autour d'une "modeste proposition pour un éloge de la pomme de terre" a eu lieu le samedi 24 octobre au Petit théâtre d'argile à Allonville.

D'autres sorties pédagogiques auront lieu au cours de l'année scolaire en fonction des projets menés dans les classes.

Comme chaque année, les écoliers fréquentent la bibliothèque où Mme Croizé leur réserve le meilleur accueil.

• Le sport à l'école

Initiation au ballon au poing pour les CE1-CE2 au 1er trimestre

Patinoire pour les GS-CP au 2ème trimestre

Piscine pour les PS-MS et CE1-CE2 au 3ème trimestre

• Le spectacle de Noël

Comme tous les ans, il est offert par la municipalité.

◇ L'avenir

La commission communale s'attache à suivre au plus près l'évolution des effectifs, qui connaît un pic depuis 2009; situation qui se répercutera sur les 2 ou 3 rentrées suivantes.

Au cours de réunions régulières, les membres de la commission Ecole s'efforcent de répondre, au fur et à mesure, aux demandes qui leur sont adressées. Mais leur objectif est aussi de se tourner vers l'avenir.

Les représentants élus des parents d'élèves et le président de l'APEA, conviés à se joindre à eux pour prolonger leurs travaux, ne manquent pas de faire remonter leurs remarques et préoccupations.

Le souci de répondre au mieux aux besoins liés à l'école demeure toutefois fonction des possibilités budgétaires de la commune.

Au nom des membres de la commission, je vous adresse nos vœux les plus chaleureux pour une année 2010 heureuse et prospère.

La présidente, Danièle LEMAÎTRE

## Commission Environnement :

Lors des travaux d'analyse et de recensement de besoin effectués par la Commission Environnement sur le terrain, une liste de réalisations souhaitables a été établie et des critères de priorités en ont découlés.

Le critère principal retenu est la sécurité et c'est ce qui a motivé le choix des différents travaux effectués en 2009.

Même si la priorité affichée est la sécurité, le bon sens n'a pas été oublié et c'est pourquoi les effacements de réseaux ont été terminés avant de réaliser de nouveaux équipements. Désormais, tous les réseaux sont enterrés, ce qui devrait permettre, progressivement, d'aménager les rues du village sans craindre de travaux lourds nécessitant l'ouverture de chaussées et d'accotements.

Afin de sécuriser le parcours des usagers entre les deux écoles, une allée piétonne a été réalisée par la Commune. Partout où cela est possible, il est envisagé de continuer par tranches successives ces cheminements piétonniers en fonction du budget disponible.

Les travaux de la Ruelle ont été financés en totalité par Amiens-Métropole. Les aménagements réalisés, sont tout à fait en phase avec notre priorité donnée à la sécurité. Au delà d'un rendu esthétique réussi, des trottoirs ont été aménagés afin de permettre la libre circulation des piétons et notamment des enfants et de leurs parents se rendant à l'air de jeux aménagé dans la rue du Tour de Ville, à l'entrée du lotissement du Tour des Haies. Afin d'essayer de réduire la vitesse, la largeur de chaussée a été réduite. Pour permettre, aux piétons, de circuler librement, le stationnement des véhicules est interdit sur les trottoirs. Un arrêté d'interdiction de stationner en dehors des zones réservées, conforme à la réglementation et à la signalisation en place, a été pris.

L'ensemble des « voiries communautaires » ont été refaites ces dernières années. Il s'agit dans l'ordre, de la rue du Bout de Ville, la Grande Rue, la liaison Petit-Camon Allonville, l'entrée sud Chemin du Petit-Camon et pour finir la Ruelle, le tout sans impact sur notre budget communal.

Afin de réparer les dégâts subits lors de l'hiver dernier, des travaux lourds seront entrepris par la Commune sur le chemin du Coquet, qui commence au carrefour de la RD919 et va jusqu'à la rue du Moulin. Si la consultation lancée en Décembre est fructueuse, nous pourrions ajouter à cette réhabilitation la rénovation de la rue du Moulin et peut-être le chemin du Coquingard.

En plus de tous ces aménagements, un entretien régulier des espaces verts de la commune est pris en charge et, nous demandons à chacun de respecter ceux-ci en évitant de stationner sur ou à cheval sur les trottoirs engazonnés ou aménagés pour les piétons.

Une étude va être réalisée afin d'imposer le stationnement sur la chaussée dans des emplacements tracés à la peinture. Cela devrait permettre de maintenir les

accotements en bon état, de donner la priorité aux piétons sur les trottoirs, et de ralentir la vitesse des véhicules. Bien entendu, il sera tenu compte dans cette étude de l'activité agricole, très présente sur notre territoire.

D'autres études concernant la remise en état ou l'amélioration de toutes les rues du village seront lancées en fonction des possibilités budgétaires.

Une nouvelle commande de panneaux de rue va être effectuée en 2010 afin d'améliorer la signalétique des rues du village, qui le nécessitent, sur le modèle des panneaux mis en place dans les nouveaux lotissements. L'objectif à terme est que l'ensemble du village soit équipé.

Trois types de chemins « agricole » existent dans la Commune : les chemins communaux, les chemins d'exploitations et les chemins privés.

Afin de permettre à chacun d'organiser ses promenades autour du village, nous vous communiquons à nouveau, en page centrale, le plan des chemins où il est possible de se promener librement.



L'ensemble des membres de la commission reste bien entendu à votre écoute pour permettre, dans la mesure du possible, d'améliorer notre cadre de vie.

Bonne année à tous

Le président de la Commission Environnement  
Jean-Pierre Gardon.

\* \* \* \* \* Informations communales

\*  
\*  
\*  
\*

## Les permanences de la Mairie :

Les permanences du secrétariat :

le mardi et le samedi de 10 h à 12 h, le jeudi de 17 h à 19 h

La permanence des Adjointes :

le jeudi de 17 h à 19 h sur rendez-vous

La permanence du Maire :

le samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous

Pour nous contacter : tél: 03.22.93.02.17  
Fax : 03.22.72.51.84

site Internet de la Mairie :  
<http://www.ville-allonville.fr>

les dates à retenir pour l'année 2010 :

les vœux du Maire : le 06 janvier 2010

la fête locale : le 05 septembre 2010

le repas des seniors : le 14 novembre 2010

les tarifs de location de la salle des fêtes :

habitants d'Allonville : 255

habitants d'Amiens Métropole : 380

habitants extérieurs : 510

forfait nettoyage : 56

cautions pour toutes les locations : 610 + 100 pour le tri sélectif

\* \* \* \* \* Informations communales

\*  
\*  
\*  
\*  
\*

## Eau et Assainissement 03.22.33.13.13

Les demandes de branchement d'eau et d'assainissement, les relevés d'index, les renseignements sur la facturation, les ouvertures et fermetures de branchement, les mutations entre propriétaires, les appels pour interventions et les urgences sont traités par l'équipe d'accueil du Service de l'Eau et l'Assainissement d'Amiens Métropole.

Le centre de clientèle est accessible de 8 h à 18 h, du lundi au vendredi.

## Service des déchets ménagers

03.22.92.25.50 03.22.33.12.12

Les ordures ménagères sont collectées le mercredi

Les « Sacs Jaunes » sont collectés le mardi (*attention : les sortir la veille au soir car le ramassage est effectué tôt le matin*)

Les encombrants sont collectés le 3<sup>ème</sup> jeudi de janvier, avril, juillet et octobre

Les conteneurs de verre, papier et plastiques sont situés à côté de la salle des Fêtes

Les déchetteries sont ouvertes 7 jours / 7 y compris les jours fériés (sauf Pâques, Noël et Jour de l'An) :

Horaires d'été (du 01 avril au 30 septembre) : 9 h à 20 h

Horaires d'hiver : 9 h à 18 h

La plus proche est à Camon, ZAC de la Blanche Tâche, près d'Emmaüs

Les piles sont à déposer en Mairie où une mallette est à votre disposition.

Pour tout problème avec votre bac de collecte, ou pour une commande, vous pouvez joindre le service Déchets Ménagers au 03.22.33.12.12 ou par fax au 03.22.97.13.14

\* \* \* \* \* Informations communales

\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*



## L'Etat Civil 2009

### Les naissances :

SAHUT Michelle, le 30 décembre 2008  
POULY Antonin, le 27 janvier  
ROUSSEAU-CAPRON Zoé, le 01 mars  
BERTHOMIER Marie, le 14 mars  
DELAMARRE Marion, le 24 avril  
TURBANT Jules, le 04 juillet  
FENOUL Baptiste, le 16 juillet  
LEROUX-DELPANQUE Alexandre, le 21 juillet  
HOUDANT-OLIÉ Joséphine, le 21 octobre  
PÉCOURT Enaëlle, le 23 octobre  
HOESSLER Hugo, le 19 novembre

### Les mariages :

DABONNEVILLE Nicolas et VILBERT Amandine, le 18 juillet  
PRUVOT Franck et DARSIN Nathalie, le 09 septembre  
DJELLOUL Serge et WÖSTEFEL Kerstin, le 05 décembre 2009

### Les décès :

VAN MECHELEN Marcel, le 3 décembre

\* \* \* \* \* Bibliothèque

\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*



La  
Bibliothèque

### Quelques chiffres pour 2009

- 97 emprunteurs ont fréquenté régulièrement la bibliothèque en plus des enfants de l'école qui y sont accueillis une fois par mois
- 210 ouvrages ont été achetés
- 200 livres sont prêtés par Amiens métropole tous les deux mois

N'hésitez pas à faire des suggestions d'achats pour enrichir notre fonds et à consulter le site internet [www.ville-allonville.fr](http://www.ville-allonville.fr), rubrique « Bibliothèque »

#### *Permanences*

- ↪ le mardi de 16h à 19h
- ↪ le mercredi de 17h à 19h

La bibliothèque ne prend pas de vacances et reste ouverte le mercredi.  
Profitez-en !

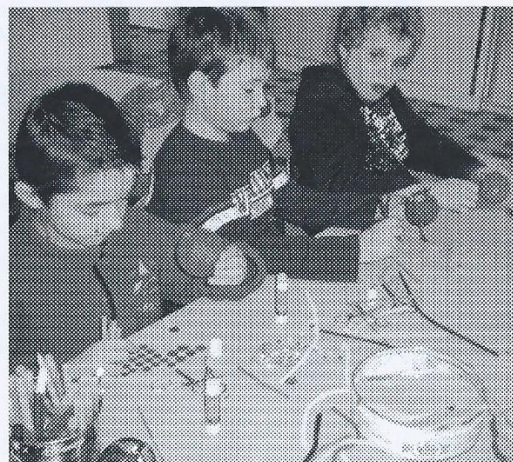


\* \* \* \* \* ALSH

\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*



## L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement



Association loi 1901 reconnue d'utilité publique, la fédération Léo Lagrange est partenaire de notre commune dans sa politique éducative et culturelle.

Le projet pédagogique élaboré pour l'année périscolaire par Cindy Talbi, notre directrice d'ALSH, s'intitule « découverte des arts plastiques » avec en 1<sup>er</sup> lieu l'initiation à la poterie et à la mosaïque avec Emilie Benoist.

Les horaires du périscolaire restent inchangés :

Le matin : 07h45 à 08h20

Le midi : 12h00 à 13h50

Le soir : 16h30 à 18h30

Les tarifs des cartes depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2009 sont :

La carte du périscolaire : 20 les 40 cases de 30 minutes

La carte goûter : 10 les 20 goûters

~~~~~

Pendant les petites vacances scolaires et le mois de juillet, de nombreuses activités seront proposées. A chaque vacance, l'ALSH proposera un thème nouveau. Un programme détaillé sera disponible à l'accueil de loisirs, 1 place de la mare du four mais également en Mairie avant chaque période.

Les inscriptions se font à la journée pour les petites vacances scolaires et à la semaine pour le centre du mois de juillet.

Les dates à retenir pour l'accueil de loisirs sont :

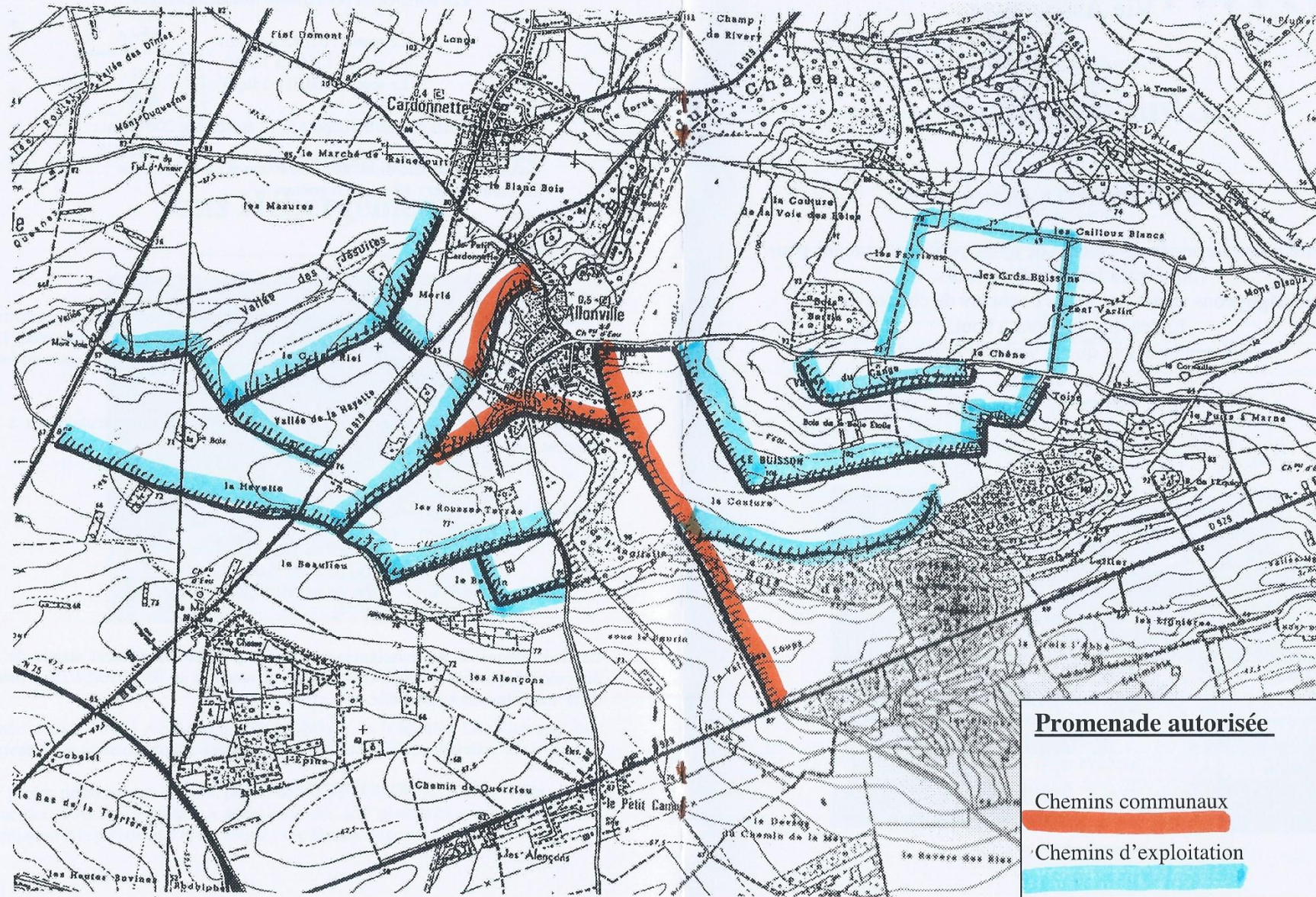
Du 15 au 19/02/2010

Du 03 au 19/04/2010

Du 05 au 30/07/2010

~~~~~

Les inscriptions et les renseignements sont à prendre uniquement auprès de la directrice disponible le lundi, mardi, jeudi et vendredi au 03/22/93/64/28, 1 place de la mare du four à Allonville.



\* \* \* \* \* Vie Associative

\*  
\*  
\*  
\*  
\*

## *Club des Aînés*

Au revoir 2009 et bonjour 2010.

Que cette nouvelle année soit pleine de joies, petites et grandes pour  
vous, votre famille et vos amis.

Ne négligeons aucun des petits bonheurs de chaque jour.

En les mettant bout à bout,  
on se rend compte que la vie peut être belle.



### Le trousseau de clés

*La clé de l'épanouissement  
C'est le travail,*

*La clef du succès  
C'est l'enthousiasme,*

*La clé de la maîtrise de soi  
C'est le calme,*

*La clé des découvertes  
C'est le silence,*

*La clé de la joie  
C'est le sourire,*

*La clé de l'amitié  
C'est le partage,*

*La clé de la sérénité intérieure  
C'est le pardon,*

*La clé de la planification  
C'est l'ordre,*

*La clé de la santé  
C'est la modération,*

*La clé de l'harmonie  
C'est la discrétion,*

*La clé du bonheur présent  
C'est l'optimisme,*

*La clé de la richesse  
C'est le don,*

*La clé de l'amour  
C'est la compréhension .*

\* \* \* \* \* Vie Associative

\*  
\*  
\*  
\*  
\*



## Association Pour les Enfants d'Allonville

L'APEA-association pour les écoliers d'Allonville- créée en 2006, vient d'être renommée: Association pour les enfants d'Allonville, afin de permettre à toutes les familles du village, y compris celles ayant des enfants non scolarisés à Allonville, de pouvoir s'impliquer et participer à la vie de l'association.



Composée d'une équipe dynamique et sympathique de parents, elle souhaite, cette année encore, réunir petits et grands Allonvillois autour des manifestations suivantes :

- ✓ 5 décembre 2009 – 16h00 Décoration d'un grand sapin de Noël, suivie d'un goûter.
- ✓ 27 février 2010 - 19h00 Soirée Crêpes costumée.
- ✓ 24 avril 2010 – 15h00 / 18h00 Bourse aux Livres et Jouets d'Enfants. Dès le mois de janvier, nous récupérerons les livres et jouets en bon état dont nos enfants ne veulent plus, et nous les remettrons en vente à petits prix.
- ✓ 24 avril 2010 – 19h00 Repas à thème et Soirée
- ✓ 19 juin 2010 Fête de l'Ecole, Spectacle des parents et Kermesse

En effet, un atelier théâtre va être mis en place tout au long de l'année pour les parents, l'objectif étant de monter une petite pièce dans la bonne humeur et de la présenter à l'occasion de la fête de l'école. Les dates retenues pour les répétitions sont les suivantes :

13/11/09 – 11/12/09 – 15/01/10 – 26/02/10 – 26/03/10 –  
23/04/10 – 21/05/10 - 18/06/10 (de 20h30 à 22h30 à la  
Bibliothèque d'Allonville)

D'autres projets ou sorties pourront être ponctuellement ajoutés au cours de l'année scolaire.

Si vous souhaitez nous contacter :

Xavier Petit, président (03.22.92.49.11)  
Isabelle Jollois, secrétaire (03.22.72.30.68)  
Céline Waret, trésorière (03.22.93.63.86)

\* \* \* \* \* Vie Associative

\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*



Les membres du comité des Fêtes se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2010.  
Toute personne le désirant est la bienvenue au comité des Fêtes.  
Tous les membres du comité des Fêtes sont à votre écoute pour toutes nouvelles idées permettant de créer de nouvelles réjouissances dans notre village.  
Vous trouverez ci-dessous le calendrier des festivités qui nous l'espérons vous ferons déplacer nombreux.

Le Président

Roger PARMENTIER

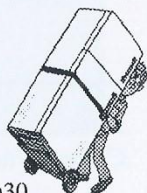
Programme  
2010



11 avril 2010 : fête des plantes de 10h à 17h

16 mai 2010 : réderie de 8h à 18h

20 novembre 2010 : soirée beaujolais à partir de 19h30



\* \* \* \* \* Vie Associative

\*  
\*  
\*  
\*  
\*



Association Maurice Choquet

Oui, déjà un demi-siècle! A cette époque, l'art était notre invitée quotidienne à l'école d'Allonville.

C'est avec émotion et gratitude mêlées que nous nous souvenons de « Monsieur ». Notre instituteur de 1954 à 1977, Maurice CHOQUET nous conduisit sur les chemins de la création artistique. Il pratiquait une maïeutique à la fois ferme et douce à laquelle il soumettait notre imaginaire pour en extraire dessins, peintures, sculptures, collages, mosaïques, céramiques, etc.

Ces heures de sérénité, lorsque adolescents le corps et l'esprit travaillaient de conserve, nous restent, à l'heure de la retraite, encore fichtrement ancrées dans la mémoire. Nous avons tenu à témoigner. Nous avons créé une association pour préserver ces quelques six cents œuvres. Elles sont maintenant conservées en lieu sûr et à l'abri des sévices du temps. Plusieurs expositions régionales les ont fait connaître à un public averti toujours très surpris par cette extraordinaire puissance créatrice.

Mais la mémoire se perd vite ; elle a besoin d'être entretenue. L'accession directe aux œuvres, c'était la bonne idée. La Municipalité d'Allonville et le Conseil Général de la Somme ont généreusement ajouté à nos deniers afin que vous ayez la possibilité, si vous en êtes curieux, de découvrir ou revisiter la collection sur le site internet.

<http://crdp3.ac-amiens.fr/choquet/index.html>

\* \* \* \* \* Vie Associative

\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*

**L'association pour la**   
**sauvegarde du cadre de vie Allonvillois**

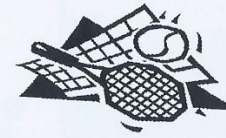
*vous présente ses meilleurs vœux pour l'an 2010*

Lors de vos promenades,  
Respectez la nature

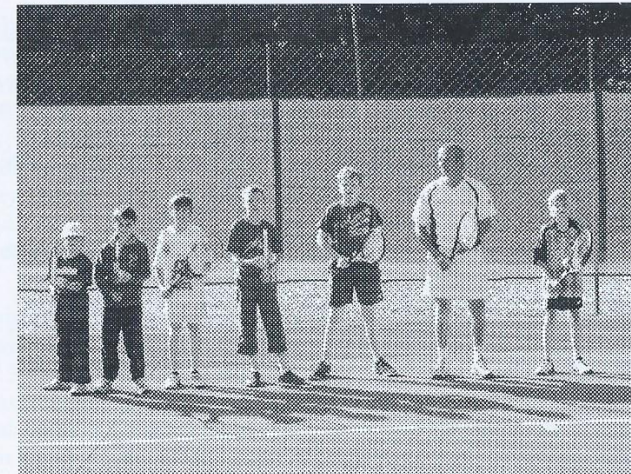
- N'abîmez pas les arbres,
- Ne coupez pas à travers champs
- N'oubliez pas papiers, bouteilles vides, sacs en plastiques sur le bord des chemins,
- Ne circulez pas avec des engins motorisés.

\* \* \* \* \* Vie Associative

\*  
\*  
\*  
\*  
\*  
\*



**TENNIS CLUB**  
A L L O N V I L L E



LE TENNIS-CLUB D'ALLONVILLE

VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNEE 2010

\* \* \* \* \* Vie Associative

\*

\*

\*



**U.S.ALLONVILLE**



### **LA MARCHÉ DU CLUB:**

Le club compte aujourd'hui 102 licenciés (détail des équipes ci-dessous). Nous devons aller en quête de sponsors afin de nous permettre d'améliorer les conditions du club. Nous tenons à remercier la Municipalité qui nous aide du mieux qu'elle peut.

Le club a signé cette année un protocole avec la ligue de Picardie pour le football féminin.

### **U7 - U8 :**

L'équipe comprend 8 joueurs âgés de 5 à 7 ans. En pratique, chaque samedi après-midi, sauf vacances scolaires, il y a des plateaux basés surtout sur le jeu.

### **U8 -U9 :**

L'équipe comprend 7 joueurs âgés de 7 à 8 ans. Ils ont également des plateaux le samedi après-midi, sauf vacances scolaires, il y a des plateaux basés sur le jeu.

### **U10 -U11 :**

L'équipe comprend 8 joueurs âgés de 9 à 10 ans. Ils ont des plateaux le samedi matin, sauf vacances scolaires, il y a des plateaux basés sur le jeu. Le match du samedi leur permet de découvrir la compétition (championnat et coupe).

### **U12 - U13:**

L'équipe comprend 12 joueurs âgés de 11 à 12 ans. Le match du samedi leur permet de découvrir la compétition (championnat et coupe).

### **Senior A :**

Au nombre de 40 pour les deux équipes, l'équipe joue en deuxième division. Elle a pour objectif la montée.

### **Senior B :**

Elle évolue en cinquième division avec pour objectif la montée.

### **Les vétérans :**

Au nombre de 17 qui se font surtout plaisir en décompressant du travail de la semaine. Les matchs ont lieu le samedi à 15 heures.



### **L'encadrement :**

Mr Lefebvre Johan : U7 - U8

Mr Paillart Loïc : U8 - U9

Mr Paillart Michel : U10 - U11 et U12 - U13

Mr Coussy Stéphane: U10 - U11

Mr Thomas Alain : Senior B

Mr Benyaya Farid: entraîneur senior et dirigeant seniors A

Mr Arzalaï Aïssa et Mme Thomas Pascale assure la buvette, le goûter des enfants ainsi que diverses tâches tel que délégué, arbitre et traçage de terrain.

### **L'entraînement des jeunes a lieu le mercredi après-midi :**

Baby ballon, U7, U8 et U9 de 14h à 15h30

U10, U11, U12, U13 de 15h30 à 17h30

Le club assure également un entraînement féminin le mercredi de 14h à 15h30 pour toutes les filles licenciées ou non désirant s'initier au football.

### **Constitution du bureau :**

Paillart Michel : Président

Maunené Pierre : Vice président

Paillart Loïc : Secrétaire

Hurdequin Philippe : Trésorier

### **Contact club :**

Paillart Michel

03.22.44.26.17

06.09.46.72.36

\* \* \* \* \* Vie Associative

\*  
\*  
\*  
\*  
\*



*Bien -Etre et Harmonie  
du Corps*

Cette année encore notre association est composée de quatre sections: la gymnastique pour adultes, la gymnastique pour enfants, la danse et le taï chi chuan.  
La reprise de nos différents cours s'est effectuée dans la bonne humeur les lundi 14 et mardi 15 septembre 2009.

Retenez dès à présent la date du dimanche **2 mai 2010** pour notre traditionnelle randonnée pédestre.

◇◇◇◇◇

**Gymnastique pour adultes !**

Geneviève ayant souhaité s'arrêter, c'est après l'avoir remerciée chaleureusement que nous lui avons dit "au revoir" le 4 juin 2009.

C'est maintenant sous la houlette de notre jeune professeur, Anne Laure que nous avons repris la pratique régulière de nos exercices (étirements, musculation, relaxation,...)

Notre association est ouverte à tous ceux et celles, quelque soit l'âge, qui souhaitent garder la forme...et le sourire!

Venez rejoindre nos 50 adhérents à la salle des fêtes d'Allonville les:

**Lundi soir** de 18 h 30 à 19 h 30  
et **Jeudi soir** de 18 h 45 à 19 h 45



◇◇◇◇◇

**Gymnastique pour enfants !**

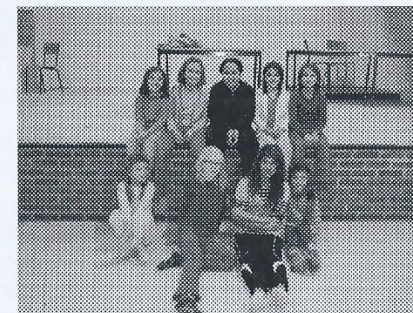
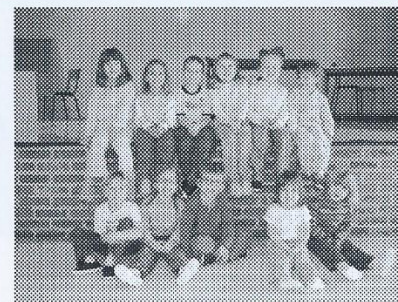
Comme l'année précédente, Anne-Laure assure l'animation de la section, qui consiste principalement à l'éveil artistique et sportif des plus jeunes.

Forts de l'expérience de la saison passée et pour mieux répondre aux attentes des enfants et de leurs parents, l'activité a pu, grâce au nombre de participants (20 enfants), être répartie en 2 cours dispensés:

le **mardi** de 18 h 30 à 19 h 15 pour les 7-11 ans

le **mercredi** de 10 h 45 à 11 h 30 pour les 4-7ans

à la salle des fêtes d'Allonville.





◇◇◇◇

## Danse !

Vous avez envie de vous détendre en apprenant à danser.  
L'association vous propose des ateliers d'initiation à diverses danses: danses traditionnelles collectives ou de couples, country, madison, charleston, valse, scottish, jig, cercles...

Entrez dans la danse! à la salle des fêtes le **mardi soir** de 19 h 30 à 20 h 30  
Contact: Martine BULANT 03 22 93 02 96 martinebulant@laposte.net



◇◇◇◇

## Tai-Chi Cchuan !

Depuis six ans, la pratique du Tai-chi-chuan est enseignée au sein de l'association "Bien-être et Harmonie du corps". Le Tai-chi chuan est un art martial traditionnel chinois qui est à la fois technique de santé, gymnastique douce et méditation en mouvement. Cette pratique est accessible à tous quels que soient l'âge, le sexe et la condition physique. (Contacts: Salle des fêtes d'Allonville les lundis de 20h à 22h)

◇◇◇◇

Meilleurs vœux à tous et n'hésitez pas à nous contacter.

Corine PILLON, Présidente : 03 22 93 61 37

Chantal MOLON, Vice-Présidente : 03 22 93 04 97

Danielle PRIVET, Trésorière : 03 22 93 02 72

Danièle LEMAITRE, secrétaire : 03 22 93 64 66

## \* \* \* \* \* Informations culturelles \* Hébergement

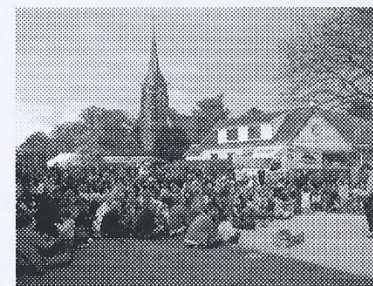
\*  
\*  
\*  
\*  
\*



### Espace d'accueil, de rencontre et d'expression artistique :

Plusieurs spectacles ont eu lieu, de nombreuses personnes d'Allonville et d'ailleurs ont pu assister à des formes artistiques variées.

- Festival familial Itinérances organisé par BALBIBUS les 1er et 2 mai avec : « Les balles populaires » de Gorky, les ateliers artistiques, la balade contée, Bal2grat, Thomas Sidibé, Marc Perrone, les repas à tendance bio, ...



C'était un moment fort où de nombreux Allonvillois se sont joints à l'organisation, un vrai moment FESTIF ! à renouveler ? !!! ...

- Soirée poésie et pommes de terre le 24/11/09 en lien avec les élèves du cycle 2 de l'école d'Allonville
- Bal2grat le 21/11/09 : chant, guitare, accordéon, contrebasse
- Gorky, comédien et jongleur, les 4 et 5 décembre 2009 dans son nouveau spectacle « La promenade des éloignés »

### Au programme pour 2010 :

- 6 février à 20h30 : contes d'Eva Luna par Sophie Chaik
- 19 mars à 20h30 : Histoires et sons de cloches par Olivier Cariat
- Avril : concert harpe et flûte par E.Peter et N.Peter
- 15 mai : chanson intimiste, accordéon par Armelle Dumoulin

### Constitution de l'association :

Présidente : Amandine Dingreville

Secrétaire : Frédéric Dargaisse

Trésorière : Anne Pannet

Renseignements, réservations :

A.M. et J.P. Mortagne 19, la Ruelle 80260 Allonville

03.22.93.02.57 [www.mortagnejeanpaul.fr](http://www.mortagnejeanpaul.fr)

### **Hébergement : Gîte rural 3 épis**



Hébergement pour 10 personnes  
(5 chambres), entrée indépendante au 17, la Ruelle.

*Renseignements : Mortagne JP et AM 03.22.93.02.57*

*e-mail : [annemariemortagne@hotmail.fr](mailto:annemariemortagne@hotmail.fr)*

Location au week-end, mid week (lundi au vendredi) ou à la semaine :  
service de réservation « Loisirs accueil somme »



site : [www.gites-de-france.com](http://www.gites-de-france.com)

\* \* \* \* \* A noter sur vos agendas !

\*

\*

\*

\*

\*

## **Agenda récapitulatif des manifestations dans la commune**

- 06 janvier : Vœux du Maire
- 27 février : APEA : Soirée crêpes costumée
- 13 mars : US ALLONVILLE : Soirée Paëlla
- 11 avril : Comité des Fêtes : fêtes des plantes
- 24 avril : APEA : Bourse aux livres et jouets d'enfants
- 24 avril : APEA : Repas à thèmes
- 02 mai : Bien Etre et Harmonie du Corps : Randonnée pédestre
- 16 mai : Comité des Fêtes : Réderie
- 05 et 06 juin : US ALLONVILLE : Tournoi de Foot
- 19 juin : APEA : Fête de l'école, Spectacle des parents, Kermesse
- 05 septembre : Fête locale
- 14 novembre : Repas des Seniors
- 20 novembre : Comité des Fêtes : Soirée Beaujolais